



## DEMANDE D'ÉTUDE DE RACCORDEMENT

### EAU POTABLE

- Raccordement d'une nouvelle construction
- Raccordement / division d'une construction existante
- Déplacement d'un branchement existant

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Raccordement d'une nouvelle construction
- Raccordement / division d'une construction existante

Si la propriété est déjà raccordée au réseau d'eau potable, merci de préciser le numéro du compteur figurant au verso de votre facture : \_\_\_\_\_ .

### DEMANDEUR

#### Vous agissez en tant que :

- Propriétaire
- Futur acquéreur
- Entrepreneur
- Agence immobilière
- Autre : .....

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Nom / Prénom du propriétaire, si différent : .....

Personne à contacter pour la réalisation du branchement : .....

.....

### TERRAIN À DESSERVIR

COMMUNE : .....

N° / RUE / CHEMIN : .....

REFERENCES CADASTRALES : .....

SURFACE DU TERRAIN : ..... m<sup>2</sup>

**TSVP**

## USAGES

### Usage de l'eau à titre DOMESTIQUE :

- Maison individuelle
- Habitat collectif – Précisez nb F1-F2-F3,etc. :  
.....
- Lotissement – Précisez le nb de lots projetés :  
.....
- Autres. Précisez :  
.....

### Usage de l'eau à titre PROFESSIONNEL :

- N° SIRET : .....
- Activité de bureau
  - Commerce
  - Industrie
  - Activité agricole
  - Autres. Précisez :  
.....

## DOCUMENTS A JOINDRE A VOTRE DEMANDE

**Tout dossier incomplet retardera le traitement de votre demande.**

### Pièces obligatoires :

- ✓ L'extrait du plan cadastral avec les références de la parcelle à desservir,
- ✓ Une copie du titre de propriété ou de l'attestation de propriété ou du compromis de vente,
- ✓ Un chèque de 36,00 € à l'ordre du Trésor Public.

### Pièces complémentaires obligatoires si concerné par votre demande :

- ✓ Une copie du mandat d'agence si la demande provient d'une agence immobilière,
- ✓ l'autorisation écrite du propriétaire pour entreprendre les travaux en son nom,
- ✓ Toute autorisation écrite de propriétaire de voie privée (servitude de canalisation) ou réseau privé concerné par votre demande,
- ✓ L'arrêté du permis de construire pour les nouvelles constructions ou un changement de destination d'un local existant,
- ✓ Un plan de masse matérialisant l'emplacement souhaité du compteur et/ou du regard de branchement d'assainissement (respecté sous réserve des possibilités techniques), y compris l'autorisation écrite du propriétaire de cet emplacement si ce n'est pas vous,
- ✓ L'attestation délivrée éventuellement par la commune et autorisant les raccordements aux réseaux publics,
- ✓ L'attestation pour bénéficier de la TVA à taux réduit, à remplir uniquement si votre logement est achevé depuis plus de 2 ans (Cerfa 13948\*03).

Date de la Demande : \_\_\_\_\_

Signature du Demandeur :